

INSCRIPTION AU TEST BRIGHT LANGUAGE

"Vu le code de l'éducation et notamment son article D123-14"

"Vu la délibération de la CFVU de l'UHA en date du 23 mars 2023 approuvant l'organisation de tests Bright payants"

"Vu la délibération du CA de l'UHA en date du 22 mai 2023 approuvant le tarif et l'organisation de tests Bright payants"

CHOIX DE LA LANGUE DU TEST :

- ANGLAIS ALLEMAND ESPAGNOL ITALIEN FLE (Français Langue Etrangère)
 AUTRE (chinois mandarin, néerlandais, portugais, russe, suédois) :

ANNEE UNIVERSITAIRE : DATE DU TEST :

Civilité : Mme M.

Nom de naissance : Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance (candidat français : la ville, candidat étranger : le pays) :

Mail UHA : Numéro d'étudiant :

UFR :

FILIERE (diplôme et spécialité) :

Temps majoré : Oui Non

FRAIS D'INSCRIPTION : 49€ - L'inscription est définitive à réception du règlement.

A régler par chèque uniquement, à l'ordre de L'AGENT COMPTABLE DE L'UHA.

La fiche d'inscription accompagnée du règlement sont à renvoyer ou déposer au :

Learning Center (Pôle ForCe)
4 rue des Frères Lumière - 68093 MULHOUSE CEDEX

Date :

Signature du candidat :

Je reconnais avoir pris connaissance et reçu les conditions générales.

Cadre réservé à l'administration

Paiement (n° du chèque) :

CONDITIONS GENERALES

Article 1 : CONDITIONS FINANCIERES

- Les frais d'inscription sont définis pour l'année universitaire en cours.
- L'absence de règlement des frais de participation ne permet pas de passer le test.
- Aucun report des frais d'inscription d'une année sur l'autre n'est possible.
- Il n'y a pas de remboursement possible.

Article 2 : DESCRIPTION DU TEST BRIGHT LANGUAGE

Depuis 30 ans, les tests de langues Bright Language bénéficient d'une grande notoriété internationale et d'une importante reconnaissance par le monde socioéconomique. De nombreuses entreprises multinationales ont choisi les tests Bright comme outil linguistique référant pour le recrutement et la formation.

Le test évalue la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, ainsi que la compréhension orale dans un environnement professionnel et général. Il consiste en un questionnaire en ligne composé de deux parties (écrit/oral) de 60 questions chacune. La durée du test est de 45 à 60 minutes en moyenne.

10 langues peuvent être testées : anglais, français, espagnol, italien, allemand, portugais, néerlandais, suédois, russe et chinois mandarin

Les résultats sont connus à la fin du test. Le candidat peut récupérer son certificat en se connectant à son compte candidat après le test en salle.

Les résultats sont notés sur une échelle de 0 (débutant) à 5 (bilingue) corrélée au CECRLⁱ.

La durée de validité du test est de deux ans.

Pour en savoir plus : <https://brightlanguage.com/fr/test-bright/>

Synthèse de l'information légale relative au traitement des données à caractère personnel

La mise en œuvre des tests Bright Language constitue un traitement de données à caractère personnel conformément aux articles 12 à 14 du RGPD. Ce traitement a pour base légale l'exécution d'une mission d'intérêt public de l'UHA.

Les personnes concernées par ce traitement de données à caractère personnel sont les étudiants et personnels s'inscrivant aux tests Bright Language ainsi que les administrateurs techniques et fonctionnels.

Les catégories de données traitées sont listées dans les informations légales complètes accessibles sur l'ENT de l'UHA.

Nous vous informons que vous bénéficiez des [droits d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation, d'opposition, du droit à la portabilité des données](#).

Contacts : [pôle ForCe du Learning Center](#) ou le [délégué à la protection des données](#). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>

ⁱ Le cadre européen de référence pour les langues (CECRL) est une norme internationale. Utilisé dans le monde entier, il permet de décrire les compétences en langue des apprenants et d'évaluer le niveau de maîtrise d'une langue étrangère.

L'échelle de compétence du niveau langue CECRL est divisée en 6 niveaux : A1, A2, B1, B2, C1, C2. A1 est le niveau le plus faible tandis que C2 est le niveau le plus élevé, conforme au niveau qualifié de bilingue. Chaque lettre correspond à un degré de connaissance :

A : élémentaire ; B : indépendant ; C : expérimenté.

